

15 juillet 2010

# Infos du 7<sup>e</sup> jour de grève à ISS

## ***Nous sommes toujours là!***

- Jeudi, 8 juillet 2010 la police, sur demande de l'AIG, nous avait communiqué les décisions formelles de l'AIG au sujet du piquet de grève :  
« Le piquet de grève pourra se tenir sur le Parking P45 à l'emplacement prévu à cet effet pour la durée fixée du 10 juillet à 06h00 au 14 juillet 20h00 (Une prolongation ne sera pas envisageable dès lors que des arrivées de différents corps diplomatiques sont envisagées dès le 15 juillet.) »
- Lundi 12 juillet, la nouvelle porte-parole de l'AIG nous a confirmé que nous ne serions tolérés que jusqu'au 14 juillet 2010. Elle a annoncé qu'elle reprendrait contact avec nous le lendemain 13 juillet ce qu'elle a omis de faire ensuite.
- Donc le SSP se préparait à l'évacuation par la police.
- A cette fin, nous avons appelé à venir soutenir les grévistes et protéger le piquet de grève par la présence physique, appel qui a été bien suivi. Une centaine de personnes se sont rassemblées à partir de 19.30, entre autre Katharina Prelicz, présidente nationale du Syndicat SSP et Conseillère nationale ; Jean-Claude Rennwald, vice-président de l'Union syndicale Suisse et Conseil national ; Vania Alleva, membre du Comité directeur de Unia et vice-présidente de l'Union syndicales Suisse, des représentants du Syndicat SIT, des partis politiques, etc.
- Au moment où nous rédigeons ces quelques lignes à 03h00 du 15 juillet, la police n'est pas encore intervenue.

## ***Demande des mesures provisionnelles auprès du Tribunal administratif***

- Ce matin-même 15 juillet, nos avocats vont poser auprès du Tribunal administratif une plainte en demandant au Tribunal de prendre des mesures provisionnelles pour garantir le maintien du droit de grève et le maintien de l'autorisation pour la tenue du piquet de grève devant la porte ABT

## ***Jeu aux détectives***

- Le rassemblement de Soutien de hier soir a été suivi de loin aussi par M. Schwab qui a noté le nom de chaque personne qu'il arrivait à reconnaître et qui travaille auprès de Swissport. Il ne voulait pas accepter que les employés de Swissport sont absolument libres de participer à un rassemblement du syndicat en dehors de leur temps de travail. En Outre, il a laissé entendre, que les employés qui avaient participé à la manifestation de soutien seraient punis. Or, cette menace est en contradiction avec la CCT en vigueur dans laquelle est inscrit le droit à exercer une activité syndicale. Cette façon de mettre la pression sur les employés signifie une violation grave et répétée de la CCT par Swissport.



***Notre revendication : Maintien et respect de la CCT qui existe depuis plus de 15 ans !***

**[www.sspta.ch](http://www.sspta.ch)**

Signez votre soutien en ligne: **[www.ssp-greve.ch](http://www.ssp-greve.ch)**